

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Délibération n°2992/2026/POL G Domaine : Politique Générale

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie réuni en formation plénière le 07/05/2026 délibère sur :

Article 1er:

Le Conseil d'administration est réuni afin de se prononcer sur l'approbation du schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Article 2:

Le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale est approuvé.

Article 3:

Le schéma directeur est annexé à la présente délibération.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Résultats du vote :

Nombre de votants : 25
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 2
Blancs : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

☒ Adoption
☐ Refus

UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE

Le Président de l'Université
Le Havre Normandie
Pedro LAGES DOS SANTOS

Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale 2026–2028

Université Le Havre Normandie

Sommaire

<i>Préambule politique</i>	3
<i>I. Éléments de contexte</i>	4
<i>II. État des lieux et diagnostic de maturité</i>	4
Une démarche engagée sans schéma directeur formalisé	4
Auto-évaluation au regard du référentiel national DD&RS	5
Axe 1 – Stratégie et gouvernance	5
Axe 2 – Formation	5
Axe 3 – Recherche et innovation	6
Axe 4 – Gestion environnementale	8
Axe 5 – Politique sociale	8
Enseignements transversaux du diagnostic	9
<i>III. Une stratégie intégrée au service du projet d'établissement</i>	9
<i>IV. Les engagements pour transformer durablement l'établissement</i>	10
Priorité transversale – Structurer un pilotage intégré du DD&RS	11
Pilier 1 – Une pédagogie de l'engagement	11
Objectif 1.1 – Consolider et déployer un socle structuré de compétences relatives aux transitions à l'échelle de l'ensemble des diplômes	11
Objectif 1.2 – Assurer la traçabilité et la lisibilité institutionnelle de l'intégration du DD&RS dans l'offre de formation.	12
Objectif 1.3 – Faire de l'engagement étudiant et de l'apprentissage par l'action un marqueur identitaire.	12
Objectif 1.4 – Structurer une montée en compétences continue des personnels sur les enjeux de responsabilité environnementale et sociétale.	12
Pilier 2 – Une université des transitions maritimes et portuaires	12
Objectif 2.1 – Formaliser une intégration explicite des enjeux DD&RS dans la stratégie scientifique de l'établissement.	13
Objectif 2.2 – Structurer une politique institutionnelle de recherche responsable et éthique. ...	13
Objectif 2.3 – Consolider le lien sciences–société et l'impact territorial des travaux scientifiques.	13
Objectif 2.4 – Mobiliser les unités de recherche dans une démarche structurée de responsabilité scientifique et environnementale	13
Pilier 3 – Un campus démonstrateur de la transition	13
Objectif 3.1 – Consolider une trajectoire mesurable de réduction de l'empreinte environnementale du campus.	14
Objectif 3.2 – Formaliser une politique environnementale intégrée à l'échelle des sites	14
Objectif 3.3 – Faire du campus un espace d'expérimentation et de démonstration cohérent avec les missions de formation et de recherche.	14
<i>V. Trajectoire vers la labellisation DD&RS 2028</i>	14
Une trajectoire en trois phases	15
2026 – Consolidation et formalisation.	15
2027 – Déploiement, acculturation, vérification des critères et diagnostic partagé.	15
Début 2028 – Stabilisation, validation des critères et dépôt du dossier.	15
Une méthode fondée sur l'amélioration continue	16
Une dynamique institutionnelle durable	16

Préambule politique

L'Université Le Havre Normandie inscrit sa stratégie de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale dans la transformation profonde qu'elle a engagée depuis plusieurs années. Cette transformation repose sur une ambition structurante : contribuer à l'émergence d'un Campus Polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires, ouvert sur son territoire, ancré dans les transitions écologiques et sociétales, et inscrit dans une dynamique européenne à travers l'alliance EUNICoast.

Dans un contexte marqué par l'intensification des crises environnementales, climatiques, sociales et économiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche portent une responsabilité particulière. Ils doivent réduire l'impact environnemental de leurs activités, garantir un environnement social inclusif et former des citoyens et des professionnels capables d'agir dans un monde caractérisé par l'incertitude et la complexité.

Le présent Schéma Directeur DD&RS n'a pas vocation à constituer un document supplémentaire venant s'ajouter aux dispositifs existants. Il vise à structurer, articuler et rendre cohérentes les politiques déjà engagées par l'établissement, à en renforcer la lisibilité et à inscrire l'université dans une dynamique d'amélioration continue.

L'établissement se fixe un objectif explicite : déposer un dossier de candidature au Label DD&RS au premier semestre 2028. Cette perspective constitue un levier d'exigence et de structuration, inscrivant l'établissement dans une trajectoire maîtrisée vers 2028, fondée sur des objectifs explicites et un suivi régulier de leur mise en œuvre.

I. Éléments de contexte

Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale de l'Université Le Havre Normandie s'inscrit dans un cadre international et national qui redéfinit progressivement le rôle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche face aux transitions écologiques, climatiques, sociales et économiques.

À l'échelle internationale, l'adoption de l'[Agenda 2030](#) et des [Objectifs de Développement Durable](#) a établi un cadre de référence commun visant à intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques dans les politiques publiques et les stratégies institutionnelles. Dans ce contexte, les universités sont reconnues comme des acteurs centraux de transformation, à la fois par leur capacité à produire des connaissances, à former les générations futures et à faire évoluer leurs propres modes d'organisation.

Les orientations relatives à l'éducation au développement durable et à la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur soulignent la nécessité d'une approche intégrée articulant formation, recherche, gouvernance et gestion des campus. Cette exigence d'intégration dépasse une logique sectorielle et appelle une cohérence globale des missions.

À l'échelle nationale, ces orientations sont déclinées dans les politiques publiques françaises en matière de transition écologique et climatique. Les engagements de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et de transformation des modes de production et de consommation se traduisent, pour l'enseignement supérieur et la recherche, par des dispositifs spécifiques encadrant la gestion des patrimoines immobiliers, l'intégration des enjeux environnementaux dans les formations et la structuration d'une recherche responsable.

Le [Plan Climat-Biodiversité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), ainsi que les obligations réglementaires relatives à la performance énergétique des bâtiments et à la réduction de l'empreinte carbone, constituent des cadres structurants pour les établissements. Par ailleurs, le dispositif national de [labellisation DD&RS](#) offre un référentiel commun permettant d'évaluer et de structurer les démarches institutionnelles autour de cinq axes couvrant la stratégie et la gouvernance, la formation, la recherche et l'innovation, la gestion environnementale et la politique sociale.

Dans ce contexte, l'élaboration d'un Schéma Directeur DD&RS ne relève pas d'une démarche isolée, mais d'une inscription volontaire dans un mouvement de transformation plus large. Il s'agit pour l'Université Le Havre Normandie d'articuler son projet institutionnel avec ces cadres internationaux et nationaux, en traduisant les exigences générales en orientations opérationnelles adaptées à son identité et à son territoire.

II. État des lieux et diagnostic de maturité

Une démarche engagée sans schéma directeur formalisé

L'Université Le Havre Normandie ne disposait pas jusqu'à présent d'un Schéma Directeur DD&RS formalisé. Pour autant, l'absence de document-cadre ne signifie pas l'absence d'actions ni de structuration. Les politiques relatives à l'égalité, au handicap, à la vie étudiante, à la stratégie immobilière, à la science ouverte ou encore au développement des compétences ont été adoptées, mises en œuvre et suivies par les instances de l'établissement au cours des dernières années.

Le présent schéma directeur s'inscrit donc dans une logique de mise en cohérence et de consolidation des politiques existantes. Il vise à rendre lisible un ensemble d'actions déjà engagées et à leur donner un cadre stratégique transversal.

Auto-évaluation au regard du référentiel national DD&RS

Une auto-évaluation informelle a été conduite en 2025 en s'appuyant sur une analyse détaillée des cinq axes du référentiel DD&RS et sur un croisement systématique avec les documents stratégiques existants de l'établissement. Les tableaux de positionnement réalisés pour chaque axe ont permis d'objectiver le niveau de maturité atteint et d'identifier les trajectoires de progression.

Axes	Niveau 1 PRISE DE CONSCIENCE DD&RS	Niveau 2 INITIATION DD&RS	Niveau 3 CONFORMITE DD&RS	Niveau 4 MAITRISE DD&RS	Niveau 5 EXEMPLARITE DD&RS
Stratégie et gouvernance					
Enseignement et formation					
Recherche et Innovation					
Environnement					
Politique sociale					

Axe 1 – Stratégie et gouvernance

Les documents stratégiques sectoriels existants (SPSI, Plan Égalité, Schéma Directeur Handicap, SDVE, Science Ouverte) témoignent d'une prise en compte effective des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale dans les politiques opérationnelles de l'établissement. Ces dispositifs sont formalisés et suivis dans leurs périmètres respectifs.

Toutefois, l'analyse conduite au regard des attendus du référentiel met en évidence l'absence, à ce stade, d'un pilotage institutionnel global explicitement structuré autour du DD&RS. La coordination transversale, l'identification d'une instance dédiée et l'intégration systématique des enjeux DD&RS dans les processus décisionnels demeurent à consolider.

Le positionnement de l'établissement sur l'axe Stratégie et gouvernance peut ainsi être situé majoritairement au niveau 2. Si plusieurs éléments de conformité existent à l'échelle sectorielle, le cadre stratégique global et formel permettant d'atteindre un niveau 3 n'est pas encore pleinement stabilisé.

Trajectoire visée 2026–2028 : *faire évoluer l'établissement vers un niveau 3 sur l'ensemble des variables de gouvernance, par l'adoption et la mise en œuvre effective du Schéma Directeur DD&RS, la formalisation d'un pilotage transversal identifié, l'intégration des objectifs DD&RS dans les processus institutionnels et la structuration d'un dispositif de suivi partagé.*

Axe 2 – Formation

L'intégration des enjeux de transition écologique et sociétale dans l'offre de formation constitue un axe structurant de la politique de l'établissement. Conformément aux orientations nationales relatives à la formation à la transition écologique, l'Université Le Havre Normandie s'est dotée d'un référentiel de compétences pour les enseignements TEDS obligatoires en premier cycle.

Ces enseignements sont déployés progressivement sur l'ensemble des niveaux de Licence. L'ensemble des étudiants de premier cycle est désormais concerné par ce socle obligatoire, dont la montée en charge s'effectue sur la durée complète du cursus. Cette structuration positionne l'établissement sur un niveau avancé en matière d'intégration institutionnelle d'un socle commun de compétences relatives aux transitions.

Au regard du référentiel DD&RS, l'établissement peut être situé entre les niveaux 2 et 3. Le socle obligatoire est formalisé et en cours de généralisation ; toutefois, l'intégration des compétences liées au développement durable au-delà de ce socle demeure inégale selon les formations. Les contributions spécifiques des diplômes, parcours et unités d'enseignement aux enjeux DD&RS existent mais ne sont pas aujourd'hui recensées de manière systématique ni valorisées à l'échelle institutionnelle.

La structuration d'un référentiel de compétences transversales partagé à l'échelle de l'établissement, actuellement engagée dans le cadre de la nouvelle offre de formation, constitue à cet égard un levier stratégique majeur. Elle permettra d'articuler le socle obligatoire TEDS avec une intégration plus large et plus visible des compétences relatives aux transitions dans l'ensemble des formations de Licence et de Master.

Trajectoire visée 2026–2028 : *consolider le niveau 3 sur l'axe Formation en garantissant l'achèvement du déploiement complet du socle obligatoire sur l'ensemble du premier cycle, en intégrant les compétences DD&RS dans le référentiel transversal de l'établissement, et en mettant en place un dispositif de recensement et de valorisation des formations et enseignements contribuant aux enjeux de transition.*

Axe 3 – Recherche et innovation

L'analyse de l'axe Recherche et innovation met en évidence une dynamique contrastée, combinant des points d'appui solides et des marges de progression.

Les thématiques liées aux transitions maritimes, portuaires, énergétiques et environnementales sont présentes dans les axes scientifiques de l'établissement et dans plusieurs projets structurants. L'identité scientifique en construction autour du Campus Polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires offre un cadre cohérent pour inscrire la recherche dans les enjeux contemporains.

Par ailleurs, les actions en matière de culture scientifique, technique et industrielle et de diffusion des savoirs constituent un point d'appui significatif. Les interactions avec les acteurs territoriaux, les projets partenariaux et les initiatives de médiation scientifique positionnent l'établissement à un niveau avancé sur la dimension « sciences-société » du référentiel.

En revanche, au regard des attendus relatifs au pilotage institutionnel de la recherche responsable, l'établissement se situe majoritairement entre les niveaux 1 et 2. L'intégration explicite et harmonisée des enjeux DD&RS dans la stratégie scientifique, la formalisation d'une méthodologie d'analyse des impacts des projets et la structuration d'un cadre institutionnel dédié à l'éthique de la recherche restent à consolider.

Aujourd'hui, la prise en compte des impacts environnementaux et sociétaux des projets repose principalement sur les exigences des financeurs externes. La formalisation d'une approche commune, définie et pilotée à l'échelle de l'établissement, constitue un axe de progression identifié.

Trajectoire visée 2026–2028 : *consolider les acquis en matière de sciences-société et d'ancrage territorial, tout en atteignant un niveau 3 sur les dimensions relatives au pilotage stratégique de la recherche responsable. Cette trajectoire implique l'intégration explicite des enjeux DD&RS dans la stratégie scientifique, la mise en place d'un cadre harmonisé d'analyse des impacts des projets et la formalisation d'un dispositif institutionnel en matière d'éthique et d'intégrité scientifique.*

Axe 4 – Gestion environnementale

La gestion environnementale constitue l'un des domaines les plus structurés de la démarche DD&RS de l'établissement.

La gestion opérationnelle des ressources et des sites présente un niveau de maturité élevé. Les dispositifs relatifs à la gestion des déchets, aux pratiques de gestion différenciée des espaces verts, au suivi des consommations et aux actions engagées en matière de réduction des impacts environnementaux sont formalisés et suivis. Un accord avec le CNRS est en cours de finalisation pour intégrer les protocoles de sciences participatives Vigie-Nature de surveillance de la biodiversité (Propage, Florilèges et Vigie-Chiro). Ces éléments traduisent une maîtrise opérationnelle consolidée.

La trajectoire énergétique et la décarbonation du patrimoine reposent sur le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025–2029, qui constitue un cadre structurant. Les opérations de raccordement aux réseaux de chaleur, les investissements engagés et le suivi énergétique des bâtiments témoignent d'une orientation stratégique claire. Des marges de progression subsistent toutefois en matière de consolidation institutionnelle des indicateurs et de formalisation explicite de la trajectoire globale de réduction des émissions.

En revanche, certaines dimensions transversales de la politique environnementale, notamment la biodiversité, les mobilités durables et la sobriété numérique, demeurent en cours de structuration stratégique. Des initiatives existent et produisent des effets, mais elles ne sont pas encore intégrées dans un cadre unifié explicitement piloté à l'échelle de l'établissement.

Trajectoire visée 2026–2028 : *consolider un niveau de maîtrise homogène sur l'ensemble des dimensions environnementales en stabilisant la trajectoire énergétique engagée, en formalisant une stratégie intégrée couvrant biodiversité, mobilités et numérique responsable, et en renforçant le pilotage institutionnel et la consolidation des indicateurs de suivi.*

Axe 5 – Politique sociale

La politique sociale constitue l'un des domaines les plus consolidés de la démarche de l'établissement.

Le Plan Égalité 2026–2029, le Schéma Directeur Handicap et les dispositifs relatifs à la qualité de vie et aux conditions de travail s'inscrivent dans un cadre formalisé, adopté par les instances et doté d'indicateurs de suivi. Les obligations réglementaires sont respectées et les actions sont structurées, tant en matière d'égalité professionnelle que de prévention des discriminations, d'accessibilité et d'accompagnement des personnels.

La politique en faveur de la vie étudiante, structurée par le Schéma Directeur de la Vie Étudiante, contribue également à cet ancrage. Les actions relatives à l'inclusion, à l'accompagnement des publics à besoins spécifiques, à la lutte contre la précarité et au soutien à l'engagement étudiant témoignent d'une approche organisée et suivie.

La démarche de santé étudiante est d'ores et déjà amorcée de manière concrète grâce au projet CARE (Centre pour l'Amélioration de la santé et de la Réussite Étudiante). Financé par la Région Normandie, ce projet a permis de poser les fondations d'un accompagnement global et de réaménager des locaux dédiés sur le site Frissard.

L'établissement dispose ainsi d'un niveau de maturité élevé sur les dimensions relatives à la formalisation des politiques sociales et à leur suivi. Les dispositifs sont identifiés, encadrés et intégrés dans les pratiques institutionnelles.

La marge de progression ne réside pas tant dans le déploiement de nouvelles actions, que dans l'articulation transversale des actions existantes avec la stratégie globale DD&RS. L'enjeu est désormais d'assurer une meilleure intégration de ces politiques sociales dans le pilotage d'ensemble du schéma directeur, afin d'en renforcer la cohérence, la lisibilité et la contribution explicite aux objectifs stratégiques de l'établissement.

Trajectoire visée 2026–2028 : *maintenir le niveau de maîtrise atteint en matière de politique sociale, consolider le suivi des indicateurs existants et assurer l'intégration explicite de ces dispositifs dans le pilotage transversal du DD&RS, afin d'en renforcer la cohérence stratégique et la visibilité institutionnelle.*

Enseignements transversaux du diagnostic

L'analyse conduite au regard des cinq axes du référentiel national met en évidence une situation contrastée, caractérisée à la fois par des acquis solides et par des marges de progression clairement identifiées.

Plusieurs politiques sectorielles sont aujourd'hui structurées, formalisées et dotées d'outils de suivi. La politique sociale, la gestion technique du patrimoine immobilier et l'intégration progressive des enjeux de transition dans les formations constituent des points d'appui significatifs. Ces acquis témoignent d'une prise en compte effective des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale dans les pratiques de l'établissement.

Toutefois, le diagnostic fait également apparaître un écart entre la richesse des actions engagées et leur niveau d'intégration institutionnelle. Les dispositifs existent, mais leur articulation transversale, leur pilotage global et leur inscription dans une démarche consolidée d'amélioration continue demeurent perfectibles. Le constat ne porte pas sur un déficit d'initiatives, mais sur la nécessité de les inscrire dans un cadre stratégique commun assurant leur cohérence, leur lisibilité et leur évaluation à l'échelle de l'établissement.

Cette analyse met en évidence trois priorités transversales qui doivent être portées pour la période 2026–2028 :

- renforcer la formalisation du pilotage institutionnel du DD&RS ;
- consolider l'intégration des enjeux de transition dans les missions fondamentales de formation et de recherche ;
- assurer la cohérence entre stratégie environnementale, politique sociale et organisation interne.

Ces constats appellent une méthode d'organisation permettant d'articuler les cadres existants, de hiérarchiser les priorités et de structurer un pilotage partagé. La section suivante précise la démarche retenue.

III. Une stratégie intégrée au service du projet d'établissement

Le diagnostic présenté en section III met en évidence une situation caractérisée par l'existence de politiques sectorielles structurées et formalisées, mais par une gouvernance transversale devant être consolidée.

Dans ce contexte, l'Université Le Havre Normandie fait le choix d'un Schéma Directeur DD&RS conçu comme un outil d'intégration stratégique plutôt que comme un document additionnel.

Il s'articule avec les cadres déjà adoptés par l'établissement qui structurent concrètement ses politiques de formation, de recherche, de gestion et de responsabilité sociale. Le Schéma Directeur DD&RS ne se substitue pas à ces documents : il en assure la cohérence d'ensemble et l'alignement stratégique.

À ce titre, trois ensembles de documents jouent un rôle déterminant.

Les schémas directeurs et plans pluriannuels structurants, qui fixent des trajectoires engageant l'établissement : le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025–2029, qui porte la trajectoire énergétique et environnementale du patrimoine ; le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2026–2029, le Plan Égalité 2026–2029, le Schéma Directeur Handicap, et la candidature au programme pilote national « Campus Promoteurs de Santé » (2026-2027), qui structurent la politique sociale et inclusive.

Les cadres de mise en œuvre et de suivi, qui traduisent ces orientations dans les pratiques professionnelles et les outils de pilotage : le Plan de Développement des Compétences ; la Charte et la feuille de route pour la Science Ouverte ; le Rapport Social Unique, qui constitue un support consolidé de suivi des indicateurs sociaux.

Les cadres nationaux et partenariaux de référence, qui inscrivent l'établissement dans une dynamique plus large : les orientations du Plan Climat-Biodiversité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; les projets structurants soutenus dans le cadre du PIA4 ; l'alliance européenne EUNICoast, qui contribue à l'intégration des enjeux de transition dans la formation et la recherche.

L'élaboration en parallèle d'un Schéma Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information constitue un chantier stratégique complémentaire. Celui-ci intégrera explicitement les enjeux de numérique responsable, de sobriété des infrastructures et d'achats numériques durables.

Le présent Schéma Directeur DD&RS veille à la cohérence d'ensemble de ces orientations.

La méthode retenue repose sur trois principes :

- l'intégration des enjeux DD&RS dans l'ensemble des missions de l'établissement ;
- la formalisation d'un pilotage transversal doté d'objectifs et d'indicateurs partagés ;
- l'inscription de la démarche dans une logique d'amélioration continue.

Le présent document constitue ainsi un cadre d'organisation stratégique. Il structure l'articulation des dispositifs existants et prépare leur déclinaison opérationnelle dans une architecture cohérente, présentée en section V.

IV. Les engagements pour transformer durablement l'établissement

Au regard du diagnostic présenté en section III, l'établissement structure son Schéma Directeur DD&RS autour d'une priorité transversale et de trois piliers stratégiques.

La priorité transversale vise à combler le principal écart identifié sur l'axe 1 du référentiel national : la consolidation d'un pilotage institutionnel intégré, formalisé et évalué du DD&RS.

Les trois piliers organisent l'action de l'établissement dans ses missions fondamentales de formation, de recherche et de gestion des campus. Ils donnent une traduction lisible et opérationnelle des priorités identifiées, en cohérence avec l'identité du Campus Polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires.

Objectifs stratégiques		
Priorité transversale	T.1	Structurer un pilotage intégré du DD&RS
Pilier 1 - Une pédagogie de l'engagement	1.1	Consolider et déployer un socle structuré de compétences relatives aux transitions à l'échelle de l'ensemble des diplômes.
	1.2	Assurer la traçabilité et la lisibilité institutionnelle de l'intégration du DD&RS dans l'offre de formation
	1.3	Faire de l'engagement étudiant et de l'apprentissage par l'action un marqueur identitaire
	1.4	Structurer une montée en compétences continue des personnels sur les enjeux de responsabilité environnementale et sociétale
Pilier 2 – Une université des transitions maritimes et portuaires	2.1	Formaliser une intégration explicite des enjeux DD&RS dans la stratégie scientifique de l'établissement
	2.2	Structurer une politique institutionnelle de recherche responsable et éthique
	2.3	Consolider le lien sciences–société et l'impact territorial des travaux scientifiques
	2.4	Mobiliser les unités de recherche dans une démarche structurée de responsabilité scientifique et environnementale
Pilier 3 – Un campus démonstrateur de la transition	3.1	Consolider une trajectoire mesurable de réduction de l'empreinte environnementale du campus
	3.2	Formaliser une politique environnementale intégrée à l'échelle des sites
	3.3	Faire du campus un espace d'expérimentation et de démonstration cohérent avec les missions de formation et de recherche

Priorité transversale – Structurer un pilotage intégré du DD&RS

Indépendamment des trois piliers thématiques qui structurent l'action de l'établissement, la période 2026–2028 est marquée par un objectif transversal prioritaire : structurer un pilotage intégré, formalisé et évalué du DD&RS.

Cet objectif répond directement aux marges de progression identifiées sur l'axe 1 du référentiel national. Il implique :

- l'identification claire d'une instance de coordination stratégique ;
- l'intégration des enjeux DD&RS dans les processus décisionnels et le dialogue de gestion ;
- la consolidation et l'harmonisation des indicateurs issus des schémas sectoriels ;
- l'inscription de la démarche dans une logique d'amélioration continue.

Les trois piliers présentés ci-dessous déclinent cette ambition dans leurs champs respectifs.

Pilier 1 – Une pédagogie de l'engagement

Ce premier pilier traduit la responsabilité éducative et sociale de l'établissement. Il vise à inscrire durablement les enjeux de transition écologique et sociétale dans les parcours de formation, dans les pratiques pédagogiques et dans la culture professionnelle des personnels.

Quatre objectifs structurent ce pilier.

Objectif 1.1 – Consolider et déployer un socle structuré de compétences relatives aux transitions à l'échelle de l'ensemble des diplômes.

L'Université Le Havre Normandie dispose déjà d'un référentiel de compétences pour les enseignements TEDS en premier cycle. Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, elle engage également la formalisation d'un référentiel plus global des compétences transversales en Licence et en Master, en articulation avec le modèle

éducatif développé au sein de l'alliance EUNICoast. L'établissement souhaite également étudier la faisabilité de nouveaux parcours d'ExcellenceES (PIA 4) sportifs en intégrant des modules « sport-santé » transversaux accessibles à tous les étudiants via le système majeure/mineure, y compris à l'international (sous réserve de l'obtention de financements régionaux). L'ambition de ce pilier est de consolider ces référentiels, d'en assurer la cohérence d'ensemble et d'en garantir le déploiement homogène dans les maquettes de formation.

Objectif 1.2 – Assurer la traçabilité et la lisibilité institutionnelle de l'intégration du DD&RS dans l'offre de formation.

Au-delà de l'existence de contenus déjà structurés, l'établissement vise à organiser un dispositif stabilisé de repérage et de suivi des enseignements, unités d'enseignement et projets intégrant les enjeux DD&RS. Cette traçabilité, articulée avec les référentiels de compétences existants et avec le cadre européen porté par EUNICoast, constitue un levier de pilotage stratégique et de visibilité nationale et internationale.

Objectif 1.3 – Faire de l'engagement étudiant et de l'apprentissage par l'action un marqueur identitaire.

Au-delà des contenus académiques, l'université entend valoriser les démarches d'engagement, les projets à impact territorial et les expérimentations pédagogiques en lien avec les transitions. Le développement progressif d'un dispositif de type « Living Lab », en articulation avec les acteurs du territoire maritime et portuaire, s'inscrit dans cette ambition.

En parallèle, nous souhaitons renforcer la prévention par les pairs en déployant un réseau d'Étudiants Relais Santé-Sport (ERS) chargés de l'animation de la politique de santé et de la pratique sportive co-encadrée, tant sur les campus qu'auprès des jeunes publics dans les lycées partenaires.

Objectif 1.4 – Structurer une montée en compétences continue des personnels sur les enjeux de responsabilité environnementale et sociétale.

Le Plan de Développement des Compétences 2026–2028 comprend une rubrique intitulée « Valeurs et enjeux sociétaux ». Le présent pilier vise à renforcer la cohérence, la lisibilité et l'articulation de ces formations avec les objectifs stratégiques du Schéma Directeur DD&RS, afin d'inscrire durablement l'acculturation aux transitions dans la culture professionnelle de l'établissement.

À l'horizon 2028, ce pilier doit permettre d'atteindre un niveau 3 consolidé sur l'axe Formation du référentiel DD&RS et de stabiliser la cohérence entre politique de formation, vie étudiante et responsabilité sociétale.

Pilier 2 – Une université des transitions maritimes et portuaires

Ce deuxième pilier organise la contribution scientifique de l'établissement aux transitions écologiques, énergétiques, économiques et sociales propres aux territoires maritimes et portuaires. Il s'inscrit dans la dynamique du Campus Polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires, dans les projets soutenus au titre du PIA4, ainsi que dans les coopérations structurantes développées au sein de l'alliance européenne EUNICoast.

L'auto-évaluation conduite au regard de l'axe « Recherche et innovation » du référentiel DD&RS positionne l'établissement majoritairement entre les niveaux 1 et 2, notamment en matière de pilotage formalisé, d'analyse systématique des impacts DD&RS des projets et de structuration d'une politique de recherche responsable.

Quatre objectifs stratégiques structurent ce pilier.

Objectif 2.1 – Formaliser une intégration explicite des enjeux DD&RS dans la stratégie scientifique de l'établissement.

L'établissement vise à rendre visible et traçable la contribution de ses axes scientifiques, projets structurants et partenariats aux enjeux de transition. Cette formalisation devra permettre d'aligner la stratégie de recherche avec les attendus du référentiel DD&RS en matière d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les orientations scientifiques.

Objectif 2.2 – Structurer une politique institutionnelle de recherche responsable et éthique.

Au-delà des exigences des financeurs, l'université vise à se doter d'un cadre institutionnel explicite encadrant les méthodes, les pratiques et la conduite des activités de recherche et d'innovation. Cette ambition recouvre l'identification et le suivi des impacts DD&RS des projets, mais également la formalisation d'instances et de procédures relatives à l'éthique de la recherche, à l'intégrité scientifique, à la gestion des données et aux conditions de mise en œuvre des travaux scientifiques. L'objectif est de passer d'initiatives dispersées ou adossées aux seules contraintes externes à une politique cohérente, formalisée et pilotée à l'échelle de l'établissement, en conformité avec les attendus du référentiel DD&RS en matière de responsabilité scientifique.

Objectif 2.3 – Consolider le lien sciences-société et l'impact territorial des travaux scientifiques.

L'établissement entend renforcer la visibilité et l'objectivation de ses contributions aux politiques publiques, aux dynamiques territoriales maritimes et portuaires et aux expérimentations conduites avec les acteurs socio-économiques. Cette orientation s'inscrit dans la logique d'ancrage territorial du Campus Polytechnique et dans les exigences du référentiel relatives aux interactions sciences-société.

Objectif 2.4 – Mobiliser les unités de recherche dans une démarche structurée de responsabilité scientifique et environnementale.

L'établissement entend accompagner et structurer les initiatives portées au niveau des laboratoires en matière de pratiques responsables, d'analyse d'impact environnemental et de réflexion sur les conditions de conduite des activités scientifiques. Cette dynamique reposera sur l'appui méthodologique aux unités volontaires, l'intégration de ces dimensions dans le dialogue stratégique avec les laboratoires et l'animation d'un réseau de référents DD&RS à l'échelle de l'établissement.

À l'horizon 2028, ce pilier doit permettre d'atteindre un niveau 3 sur l'axe Recherche et innovation du référentiel DD&RS, en assurant une cohérence explicite entre identité scientifique, responsabilité sociétale et pilotage stratégique.

Pilier 3 – Un campus démonstrateur de la transition

Ce troisième pilier organise la traduction opérationnelle des engagements DD&RS dans le fonctionnement quotidien de l'établissement. Il vise à faire des campus de l'Université Le Havre Normandie des espaces cohérents, objectivables et exemplaires en matière de transition environnementale et de responsabilité organisationnelle.

Il s'appuie sur des cadres déjà adoptés, notamment le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025–2029, les dispositifs de suivi énergétique existants, les politiques de gestion des déchets et les actions engagées en matière de gestion différenciée des espaces verts.

Trois objectifs stratégiques structurent ce pilier.

Objectif 3.1 – Consolider une trajectoire mesurable de réduction de l’empreinte environnementale du campus.

L’établissement se donne pour objectif de structurer, consolider et rendre pleinement lisible la trajectoire de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre engagée dans le cadre du SPSI. Cette ambition implique une formalisation homogène des indicateurs, un suivi consolidé à l’échelle institutionnelle et une articulation explicite avec les engagements nationaux du Plan Climat-Biodiversité de l’Enseignement supérieur et de la Recherche.

Objectif 3.2 – Formaliser une politique environnementale intégrée à l’échelle des sites.

Au-delà des actions techniques déjà engagées, l’université vise à disposer d’un cadre stratégique explicite couvrant l’ensemble des dimensions environnementales : énergie, biodiversité, mobilités, gestion des déchets et sobriété numérique. La politique environnementale des sites intégrera le concept de « Campus Actif » où l’aménagement des espaces extérieurs (mobilités douces, design actif) et la gestion de la biodiversité seront pensés comme des leviers directs d’amélioration de la santé physique et mentale des usagers. L’objectif est de passer d’initiatives sectorielles à une politique environnementale intégrée, pilotée et évaluée à l’échelle de l’établissement.

Objectif 3.3 – Faire du campus un espace d’expérimentation et de démonstration cohérent avec les missions de formation et de recherche.

Les sites du campus constituent un terrain d’apprentissage et d’innovation en lien avec les transitions. L’établissement entend renforcer la cohérence entre ses engagements environnementaux, ses pratiques organisationnelles et les projets pédagogiques ou scientifiques qui peuvent y être adossés. L’expérimentation passe également par des infrastructures inclusives et innovantes pour tous les publics. Cette orientation contribue à inscrire le campus dans une logique démonstrative, lisible et objectivable au regard des attendus du référentiel DD&RS.

À l’horizon 2028, ce pilier doit permettre de consolider un niveau 3 homogène sur l’axe Gestion environnementale du référentiel DD&RS, en assurant une formalisation stratégique complète, un pilotage consolidé et une trajectoire mesurable de réduction d’impact.

V. Trajectoire vers la labellisation DD&RS 2028

L’auto-évaluation conduite en 2025 met en évidence des niveaux de maturité élevés en matière de politique sociale et de gestion environnementale technique, ainsi que des marges de progression significatives en matière de formalisation de la gouvernance et de pilotage transversal afin de mieux valoriser les multiples actions déjà menées par l’établissement dans les différents domaines du référentiel.

L’établissement se fixe l’objectif de déposer un dossier de candidature au Label DD&RS au premier semestre 2028. Cette échéance constitue un horizon structurant pour la période 2026–2028 et implique une montée en exigence progressive, organisée et objectivable.

Le dépôt du dossier s’inscrira dans une trajectoire préparée et maîtrisée. D’ici 2028, l’établissement veillera à ce que les critères du référentiel national soient pleinement atteints et que les résultats obtenus puissent être clairement établis à partir des indicateurs suivis dans le cadre du présent schéma directeur. La priorité des deux prochaines années réside donc dans la mise en place d’une gouvernance stable, dans le pilotage effectif

des objectifs fixés et dans un suivi régulier des indicateurs permettant de s'assurer que les conditions de candidature sont réunies.

Une trajectoire en trois phases

La préparation à la labellisation repose sur une démarche structurée en trois séquences complémentaires.

2026 – Consolidation et formalisation.

Cette première phase est consacrée à la mise en place du pilotage transversal identifié comme priorité stratégique : installation formelle du comité de pilotage DD&RS, clarification des responsabilités, harmonisation des indicateurs issus des schémas sectoriels et structuration d'un dispositif de suivi partagé. Elle inclut également la formalisation des cadres stratégiques encore partiellement structurés, notamment en matière de recherche responsable et de politique environnementale intégrée.

Dans cette phase de consolidation, l'établissement fait le choix de ne pas figer immédiatement un plan d'action détaillé décliné pour chacun des axes stratégiques. Compte tenu du caractère transversal du DD&RS et de la diversité des acteurs impliqués, la construction de la feuille de route opérationnelle reposera sur une démarche associant les services, les composantes et les parties prenantes internes. Cette approche vise à garantir la pertinence des actions retenues, leur faisabilité opérationnelle ainsi que l'appropriation des objectifs par les acteurs chargés de leur mise en œuvre. Des temps de concertation structurés seront organisés à la rentrée 2026 afin d'identifier, pour chaque objectif stratégique, les actions prioritaires, les responsabilités associées, le calendrier de déploiement et les indicateurs de suivi. Ce travail aboutira à la formalisation d'une feuille de route consolidée, validée par les instances de gouvernance et pleinement opérationnelle d'ici la fin de l'année 2026, permettant ainsi d'engager la phase de déploiement sur des bases partagées et stabilisées.

2027 – Déploiement, acculturation, vérification des critères et diagnostic partagé.

La deuxième phase vise à assurer le déploiement opérationnel du Schéma Directeur DD&RS et son appropriation à l'échelle de l'ensemble de l'établissement. Elle repose sur une dynamique d'animation structurée des objectifs, de mise en œuvre effective des actions définies dans la feuille de route et de pilotage consolidé des résultats.

L'année 2027 est ainsi consacrée à l'inscription du DD&RS dans les pratiques professionnelles, les processus décisionnels et le dialogue de gestion. Elle implique la mobilisation des composantes, des services et des unités de recherche autour d'objectifs partagés, ainsi que le suivi régulier des indicateurs définis dans la phase de formalisation.

Cette phase comprend également l'actualisation du diagnostic de maturité au regard du référentiel national, la consolidation des données nécessaires à la candidature et la vérification progressive de l'atteinte des critères d'éligibilité. Un point d'étape structuré permettra d'objectiver le niveau de conformité atteint et d'identifier, le cas échéant, les ajustements nécessaires pour sécuriser les conditions de dépôt du dossier.

Début 2028 – Stabilisation, validation des critères et dépôt du dossier.

La dernière séquence correspond à la stabilisation des dispositifs, à la validation institutionnelle de l'atteinte des critères du référentiel et à la décision formelle de dépôt du dossier. Elle suppose que les objectifs fixés dans les trois piliers et dans la priorité transversale aient atteint un niveau de formalisation, de traçabilité et

d'évaluation compatible avec les attendus du label, et que cette conformité puisse être démontrée par des éléments objectivables et consolidés.

Une méthode fondée sur l'amélioration continue

La trajectoire vers la labellisation ne repose pas sur une accumulation d'actions nouvelles, mais sur une méthode de pilotage structurée.

Elle s'appuie sur :

- un suivi annuel des indicateurs consolidés au sein du comité de pilotage ;
- une présentation régulière des avancées devant les instances de gouvernance ;
- une articulation explicite avec le dialogue de gestion interne et les documents stratégiques sectoriels ;
- une actualisation périodique du positionnement au regard du référentiel DD&RS.

Cette méthode vise à garantir la cohérence entre ambition stratégique, moyens mobilisés et résultats objectivables.

Une dynamique institutionnelle durable

La candidature au label ne constitue pas une finalité en soi. Elle représente un levier de structuration institutionnelle et un cadre de référence pour inscrire durablement le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur du projet du Campus Polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires.

Cette trajectoire vers la reconnaissance nationale ne se limite pas au seul Label DD&RS. Elle s'articule de manière systémique avec l'ambition de l'établissement d'obtenir et de pérenniser deux autres labels majeurs à horizon 2026-2027 :

- L'identification en tant que « Campus Promoteur de Santé » piloté par l'État
- L'obtention du label « Maison Sport-Santé » (MSS) universitaire

Ces démarches consolideront notre ancrage territorial avec la Ville du Havre, l'ARS, le Groupement Hospitalier du Havre et les acteurs associatifs locaux

Le Schéma Directeur DD&RS constitue ainsi à la fois un cadre stratégique, un outil de pilotage et une feuille de route progressive vers une reconnaissance nationale, fondée sur la cohérence, la formalisation et la démonstration des engagements de l'Université Le Havre Normandie.